

Bulletin de candidature au Comité directeur de la Ligue de Natation des Pays de la Loire

AG électorale – 9 novembre 2024 - LONGUE

Formulaire à adresser à la Commission de surveillance des opérations électorales :

- Par e-mail à : csoe@liquenatationpdl.fr du 16 octobre au 24 octobre 2024 à 23h59,
- Ou par courrier recommandé avec accusé de réception (cachet de La Poste daté au plus tard le 24 octobre 2024) au siège de la Ligue de Natation des Pays de la Loire – 44 rue R. Rolland – 44100 NANTES.

-

-

Identité du candidat :

Nom : Prénom :

Sexe : Date de naissance :

Profession : N° IUF

Club de licence :

Coordonnées :

Mail : Téléphone :

Adresse :

Code postal et commune :

Profession de foi du Candidat :

Les diplômes : Diplômes F.F.N. – B.E.E.S. (préciser la discipline) – Officiel ou juge :

.....

Responsabilité au sein d'un club, d'un département ou de la région :

.....

Titres Honorifiques :

.....

Compétences particulières :

.....

Motivation de ma candidature :

Consentement :

Déclare vouloir déposer ma candidature aux élections du Comité Directeur de ligue de natation des Pays de la Loire

Consent à ce que les éléments constitutifs de mon identité soient transmis par la Ligue de Natation des Pays de la Loire aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

Consent à la reproduction et à l'utilisation de son image - aux photographies aux caractéristiques d'un titre d'identité permettant à minima de reconnaître le candidat - par tous moyens, par tous procédés et sur tous supports, uniquement et seulement dans le cadre de la présentation des listes candidates aux élections du Comité Directeur de la ligue.

Attestation sur l'honneur :

J'atteste sur l'honneur remplir les conditions d'éligibilité prévues à l'article 8.2.3 des statuts de la ligue, à savoir :

- Être titulaire d'une licence FFN en cours de validité
- Ne pas avoir fait l'objet d'une interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article 131-26 du code pénal ;
- Remplir l'obligation légale d'honorabilité des encadrants et dirigeants dans le milieu du sport fixée par les articles L212-1, L212-9 et L322-1 du Code du sport et contrôlée via les conditions fixées à l'article 21.2 ;

Certifié sincère et véritable le2024

Signature du candidat

Vous êtes informés que vos informations à caractère personnel recueillies sur ce formulaire, font l'objet d'un traitement par la ligue de Natation des Pays de la Loire, à des fins de gestion :

- De votre candidature au sein du Comité directeur de la ligue de natation des Pays de La Loire
- Et, en cas d'élection, de votre mandat (déclarations, communications, invitations aux différentes réunions, etc.).

Les listes des candidatures recevables aux élections seront publiées sur le site internet de la ligue de Natation des Pays de la Loire.